

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 9 avril 2024, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que présenté au conseil le 12 mars dernier, par madame Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L de Saint-Pascal.

## REVENUS

Taxes	1 036 618 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 047 \$
Transferts	253 043 \$
Services rendus	24 331 \$
Impositions de droits	30 725 \$
Amendes et pénalités	960 \$
Revenus de placements de portefeuille	18 888 \$
Autres revenus d'intérêts	6 768 \$
Autres revenus	29 038 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>1 410 418 \$</u></b>

## CHARGES

Administration générale	303 947 \$
Sécurité publique	161 136 \$
Transport	453 030 \$
Hygiène du milieu	429 326 \$
Santé et bien-être	26 861 \$
Aménagement, urbanisme et développement	102 168 \$
Loisirs et culture	131 657 \$
Frais de financement	171 170 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>1 779 295 \$</u></b>

**Excédent (déficit) de l'exercice** **(368 877) \$**

Moins : revenus d'investissement	(32 550) \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(336 327) \$</b>

**Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales : (5 786) \$**

<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>823 366 \$</b>
<i>Excédents (déficit) de fonctionnement non affecté : 531 184\$</i>	
<i>Excédents de fonctionnement affecté : 291 182\$</i>	
<b>Dette à long terme</b>	<b>245 308 \$</b>

### **Opinion de l'auditeur indépendant :**

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section \*« **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **\*Fondement de l'opinion avec réserve :**

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, \*« **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité n'a pas été en mesure d'évaluer si un montant aurait dû être comptabilisé en passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023.

Le rapport financier démontre que la situation financière de la municipalité est positive. Les travaux de la route de l'Église Sud sont à prendre en considération dans l'interprétation des données considérant le coût et l'importance desdits travaux.

Votre conseil travaille d'ailleurs à mettre en place plusieurs projets pour dynamiser notre environnement de vie. Notre dernière réalisation, la garderie, ouvre ses portes ce lundi 8 avril avec 6 enfants et début juin, un autre groupe de 6 enfants sera ajouté au service pour nos citoyens.

Je tiens à vous encourager à participer aux séances du conseil, il est très intéressant de vous entendre et de connaître vos besoins. De plus, il est essentiel pour nous de travailler de concert avec les bénévoles de notre milieu. C'est grâce à nos comités qui organisent des activités que nous pouvons mettre en valeur notre richesse. Nous avons à cœur la vitalité de notre village et le rayonnement de ce dernier. Donc, si vous avez des idées ou des demandes, il nous fera plaisir de vous rencontrer.

En terminant, je vous remercie pour votre confiance et votre collaboration au bien-être des gens qui nous entourent. Les conseillers, les employés municipaux et moi-même travaillons fort pour avoir un milieu où il fait bon vivre et où l'on cultive le bonheur.

Annie Levasseur  
Mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska